



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3253

Lyon 9e - Déclassement du domaine public communal d'un tènement situé 8 rue Ernest Fabrègue – ancienne Maison des Jeunes et de la Culture – EI 09056 Numéros d'inventaire 09056 A 000 - 09056 B 000 - 09056 C 000 - 09056 T 001

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3253 - LYON 9E - DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UN TENEMENT SITUE 8 RUE ERNEST FABREGUE – ANCIENNE MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE – EI 09056 NUMEROS D'INVENTAIRE 09056 A 000 - 09056 B 000 - 09056 C 000 - 09056 T 001 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire d'un tènement immobilier sis 8 rue Ernest Fabrègue à Lyon 9^e cadastré AI 110, pour une superficie de 2 172 m² constitué d'une maison bourgeoise, d'une construction modulaire et d'un garage, qui abritaient précédemment les locaux de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Saint Rambert.

Devenu vacant suite à la relocalisation des activités de la MJC au sein du Pôle Social de Saint Rambert 4 rue Sylvain Simondan à Lyon 9^e, cet ensemble immobilier n'est désormais plus utile à l'exercice d'une mission de service public.

Dans un objectif de valorisation de son patrimoine, la Ville de Lyon a souhaité conduire une réflexion sur le devenir de ce bien vacant et en disposer librement en vue d'une cession éventuelle. A cette fin, il a d'ores et déjà été engagée une procédure de désaffectation des lieux constatée par arrêté de désaffectation en date du 22 février 2017.

Dès lors, ce tènement n'étant plus affecté à un service public, il vous est proposé de prononcer son déclassement du domaine public.

Vu l'arrêté de désaffectation du 22 février 2017 ;

Vu l'article L.2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

M. le Maire du 9^e arrondissement ayant été consulté pour avis le 16 février 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission immobilier, bâtiments ;

DELIBERE

1. Le Conseil municipal prononce le déclassement du domaine public du tènement (terrain et bâtiments) situé 8 rue Ernest Fabrègue à Lyon 9^e cadastré section AI numéro 110 et d'une superficie de 2 172 m².

2. M. le Maire est autorisé à signer tout acte afférent à cette opération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY